

Textes de l'internement. Manuscrits asilaires de Saint-Jean de Dieu (vol. 1), de Michèle Nevert

Michèle Nevert, *Textes de l'internement. Manuscrits asilaires de Saint-Jean-de-Dieu (vol. 1)*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2010

Laurence Branchereau

Volume 20, numéro 2, automne 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007616ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007616ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

1192-1412 (imprimé)

1911-4656 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Branchereau, L. (2011). Compte rendu de [*Textes de l'internement. Manuscrits asilaires de Saint-Jean de Dieu (vol. 1)*, de Michèle Nevert / Michèle Nevert, *Textes de l'internement. Manuscrits asilaires de Saint-Jean-de-Dieu (vol. 1)*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2010]. *Filigrane*, 20(2), 129–130. <https://doi.org/10.7202/1007616ar>



*Textes de l'internement.
Manuscrits asilaires
de Saint-Jean de Dieu
(vol. 1),
de Michèle Nevert*

Laurence Branchereau

Michèle Nevert et son équipe de chercheurs nous convient à une remontée dans un temps asilaire où les patients souffrant psychologiquement étaient internés, parfois contre leur gré, durant de longs mois, voire des années sans toujours avoir espoir d'en sortir.

Grâce à un travail de fouille remarquable dans les archives « poussiéreuses » de l'actuel Centre hospitalier Louis-Hippolyte Lafontaine, anciennement Saint-Jean de Dieu, de nombreuses lettres de patients ont été retranscrites et colligées dans ce volume. Cette minutieuse et patiente plongée dans les dossiers des patients internés entre 1873 et 1950 donne lieu à un recueil de textes rare. C'est un accès à des écrits qui n'auraient, sans ce travail d'excavation, probablement jamais vu le jour. Ils seraient restés à tout jamais « lettres mortes » sans qu'aucun destinataire ne puisse mesurer la portée de la souffrance traduite dans ces missives ni le souci très particulier de leurs auteurs, quelle que soit leur origine sociale, de respecter les normes langagières. La plupart des écrits témoignent en effet d'un souci d'être compris, de bien s'exprimer afin de ne pas être jugé négativement.

La grande majorité de ces lettres sont adressées au médecin traitant ou à un proche, à ceux qui peuvent les « libérer ». De la soumission docile pour certains qui louangent leur médecin des bons soins qui leur ont été prodigués pour gagner leur faveur, se profile pour d'autres une rébellion ouverte du sort qui leur est réservé. Les auteurs expriment leur désarroi, leurs conditions de vie souvent insupportables, leur sentiment d'être injustement enfermé dans ce lieu et leur désir de sortir de cet « enfer », de ce « pénitencier déguisé » ou de ce « tombeau vivant ». René écrit à son psychiatre :

Je suis enfermé dans la salle St Augustin et le soir je couche dans une cellule au milieu de fous furieux et toute la nuit c'est des cris de mort... jugez-en vous même; vous qui êtes aliéniste, si cela est juste d'agir de la sorte avec moi...

Quant à Rose, elle s'adresse en désespoir de cause à son évêque :

On m'accuse de délire de la persécution, mais, Monseigneur, mes paroles s'appuient sur des faits palpables! Ce n'est donc pas de l'imagination!

Ces oubliés réduits à un double enfermement, celui de la détresse psychique indéniable dont ils souffrent et celui de l'institution qui les maintient dans des conditions de vie proche d'une situation carcérale retrouvent une parole grâce à ces textes publiés. Michèle Nevert et son équipe redonnent une voix à ceux qu'elle nomme « les anonymes du siècle » pour que le silence dont est entourée leur douleur cesse et qu'ils soient enfin entendus.

Michèle Nevert prévoit publier un deuxième volume d'écrits de patients de St-Jean de Dieu dans lesquels se déploie une plus grande créativité linguistique.

Laurence Branchereau
877 A, av. Dollard
Outremont, H2V 3G8

Note

1. Michèle Nevert, *Textes de l'internement. Manuscrits asilaires de Saint-Jean-de-Dieu (vol. 1)*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2010.